

Toutefois, sous un régime démocratique, ce qui importe tout autant que la possession du pouvoir, c'est que ce pouvoir s'exerce conformément à la volonté du peuple.

*Un engagement sur la conduite de la guerre*

Une promesse formelle faite au peuple par ceux qui occupent des positions représentatives et responsables leur crée l'obligation d'agir en conformité de telle promesse jusqu'à ce que le peuple ait été de nouveau consulté. Même si la loi n'y contraint pas, l'obligation n'en reste pas moins sacrée.

Certains gens, je le sais, font peu de cas de ce qu'ils appellent des "promesses d'élections." On admettra généralement, je pense, qu'il existe une distinction marquée entre un programme politique et une promesse ou un engagement réel et précis. Les circonstances peuvent faire qu'un gouvernement, sans manquer à ses engagements, ne réalise pas à la lettre son programme tout entier. Aucune éventualité ne saurait, toutefois, justifier un gouvernement de passer outre à un engagement formel envers le peuple, à moins que la sécurité nationale ne se trouve en jeu de façon immédiate et que toute consultation populaire ne soit impossible.

L'engagement dont le gouvernement actuel demande d'être libéré ne se rattache pas à un programme politique ordinaire. L'engagement ainsi pris porte formellement sur la conduite de la guerre actuelle. Et le gouvernement et l'opposition ont pris cet engagement avant comme après l'ouverture des hostilités et aucun parti politique ne s'y est opposé alors. C'est à la lumière de cet engagement que la Chambre actuelle des Communes a été élue.

Cet engagement, on le sait, était de ne pas recourir à la conscription comme moyen de lever des hommes pour le service militaire outre-mer. En d'autres termes, de recourir au volontariat comme méthode de recrutement pour le service outre-mer.

Cette promesse restreint aujourd'hui la liberté d'action du gouvernement. L'entrave, je le répète, n'est pas d'ordre légal mais il s'agit d'une obligation morale et, inutile de l'ajouter, des plus sacrées. C'est la seule restriction que connaisse le gouvernement dans l'exercice de ses pleins pouvoirs.

Vous vous demandez pourquoi cette restriction a été imposée et pourquoi cette promesse a été faite. Plusieurs se diront: "Le gouvernement devait certainement savoir qu'il lui faudrait jouir d'une pleine liberté d'action en temps de guerre. Pourquoi alors a-t-il pris cet engagement qui l'empêche d'agir?" La réponse est bien simple.

*Ce qui s'est passé en 1917*

Cet engagement de ne pas imposer la conscription, tout le monde le sait, a été pris à la lumière de ce qui s'est passé au Canada lors de la dernière guerre. Les méthodes auxquelles on a eu recours pour faire adopter et appliquer la conscription ont donné lieu à d'amères rancoeurs. Les événements ont prouvé, du reste, qu'au point de vue militaire la conscription n'a donné, lors de la dernière guerre, que des résultats insignifiants, sinon entièrement nuls.

Avant la guerre, et aussi dès le début des hostilités, les Canadiens, comme les habitants de la plupart des autres pays, ont continué à se faire du présent conflit l'idée qu'ils avaient gardée du dernier. Ils jugeaient la situation outre-mer

d'après leurs souvenirs de 1914 à 1918. Quant à la situation au Canada, elle leur rappelait la désunion qui a suivi l'adoption de la conscription. Pour eux, le présent conflit était tout simplement une autre guerre européenne. Ils ne pensaient certainement pas qu'elle allait mettre en péril toutes les nations de la terre. Les Canadiens étaient bien loin de s'imaginer qu'au cours du présent conflit le Canada pourrait devenir l'enjeu le plus convoité de la guerre.

Si l'on a pris l'engagement de ne pas imposer la conscription pour le service outre-mer, ce fut afin de sauvegarder l'unité du pays. Sans cette assurance, je ne crois pas que le parlement eut approuvé avec la même spontanéité et le même enthousiasme l'entrée du Canada en guerre. C'est la confiance du peuple dans la parole du gouvernement qui a soutenu l'unité nationale.

Ne perdons jamais de vue l'importance de l'unité nationale. Je suis convaincu que l'unité des citoyens contribue plus à l'heureuse issue d'un effort de guerre national que la plupart des autres éléments réunis. "Tout royaume divisé contre lui-même périra et toute maison divisée contre elle-même croulera."

La limitation du pouvoir de l'Etat, indispensable au début pour préserver l'unité nationale, a servi cette fin jusqu'à ces derniers temps. Mais elle constitue, depuis quelques mois, un thème de controverse et une menace à l'unité. Vous savez parfaitement bien que la préservation de l'unité canadienne a toujours été l'une de mes aspirations politiques les plus chères. Je dois dire que la situation n'est plus la même et que, le Canada ayant, depuis deux ans et demi, joué dans la guerre le rôle que l'on sait, je ne vois plus en quoi on risquerait d'entamer notre unité en faisant disparaître cette restriction. J'ai au contraire, la ferme conviction qu'on contribuera de la sorte à étouffer les germes d'irritation et de désunion qui se font jour dans notre pays.

*Faire disparaître un malentendu*

Cela contribuera aussi, je le crois, à faire disparaître une cause de malentendu dans les autres pays qui se sont joints au Canada dans un effort commun pour la sauvegarde de la liberté dans le monde.

Je veux maintenant répondre à ceux qui demandent pourquoi le gouvernement et le parlement n'ont pas pris la responsabilité de régler cette question sans recourir à un plébiscite.

La réponse est bien simple. Si le gouvernement avait décidé que, vu le changement des circonstances, il ne se considérait lié par aucun engagement, on aurait immédiatement dit qu'il avait violé le plus sacré des engagements qu'il eût jamais pris.

On aurait certainement dit qu'avant de prendre une telle décision nous aurions dû soumettre la question au peuple dans des élections générales ou au moyen d'un referendum ou encore, comme nous le faisons, par voie de plébiscite, et demander d'être libérés de tous engagements antérieurs. On aurait dit que nous n'étions pas meilleurs que les nazis, que nous avions cessé de tenir compte de la volonté du peuple et que nous comptions désormais sur la force pour appliquer des mesures absolument opposées à celles que nous avions préconisées pour arriver au pouvoir. S' imagine-t-on que le gouvernement aurait pu garder la confiance du parlement s'il avait tenté de faire une telle chose? Si le gouvernement avait fait fi de ses promesses, cela aurait, je le crois, contribué à faire